



Hôtel de Ville
12, quai Jean-Jaurès
29770 AUDIERNE

Tél. : 02 98 70 08 47
Fax : 02 98 75 25 62

REPUBLIQUE FRANCAISE
(Finistère)

Envoyé en préfecture le 27/03/2026

Reçu en préfecture le 27/03/2026

Publié le

ID : 029-200054724-20260325-U2026_097-AI

Dossier N° **PA 29003 24 00001**

Déposé le : **14 mai 2024**
Demandeur : **Monsieur Jean-Jacques SERGENT**
Pour : **Lotissement de 6 lots à bâtir**
Adresse des travaux : **Impasse des Frégates - Esquibien**
29770 AUDIERNE

Arrêté du maire n°U2026-097
Autorisant la vente ou la location des lots par anticipation
Au nom de la commune d'Audierne

Le maire d'Audierne,

Vu la demande de permis d'aménager susmentionnée ;

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment son article R 442-13-a ;

Vu le plan local d'urbanisme approuvé par délibération du conseil municipal de la commune nouvelle d'Audierne le 29 juin 2021 et modifié par délibérations du conseil municipal le 13 février 2024 et le 09 juillet 2025 ;

Vu l'arrêté du maire n°U2024-241 du 10 juillet 2024 autorisant Monsieur Jean-Jacques SERGENT à créer un lotissement de 6 lots ;

ARRETE

Article 1

Le lotisseur est autorisé à procéder à la vente ou à la location des lots.

Article 2

Les travaux de finition du lotissement visé au présent arrêté devront être achevés avant le 26 mars 2027.

Article 3

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le juge administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de l'exécution des mesures de publicité stipulées par le Code de l'Urbanisme lorsque la décision donne lieu à de telles mesures.

Fait à AUDIERNE,
Le **25/03/2026**

Le maire,
Gurvan KERLOC'H

Pour le maire,
L'adjointe déléguée au développement urbain,
Véronique MADEC



La présente décision est transmise ce jour au représentant de l'Etat dans les conditions du code général des collectivités territoriales.

Envoyé en préfecture le 27/03/2026
Reçu en préfecture le 27/03/2026_2131-2 du
Publié le
ID : 029-200054724-20260325-U2026_097-AI

